

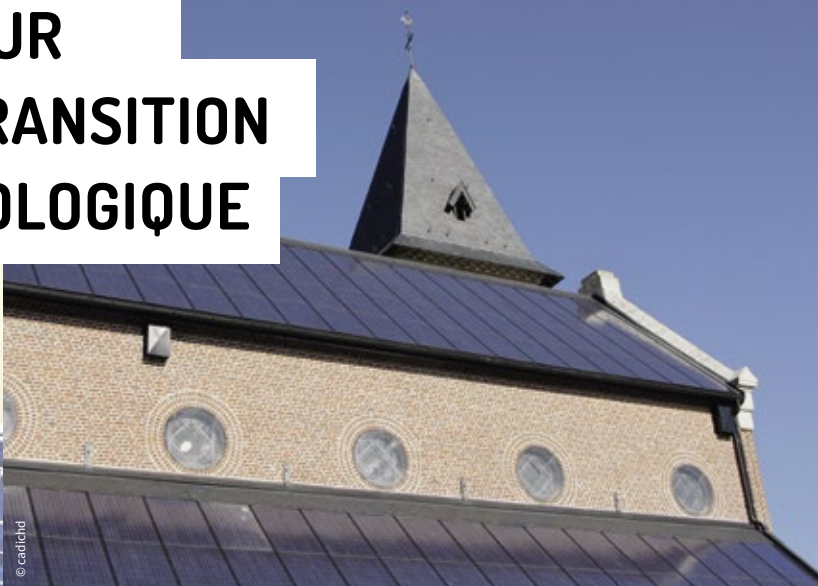


FONDS RÉGIONAL POUR L'AMPLIFICATION DE
LA TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

UN PARTENARIAT POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

© cadichd

© Lauren



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

DIRECTION RÉGIONALE
Hauts-de-France



Région
Hauts-de-France



LA 3^{ÈME}
RÉVOLUTION
INDUSTRIELLE
EN
HAUTS-DE-FRANCE

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE (TEE)

En Hauts-de-France, la politique Climat Air Énergie de la Région vise à accélérer la Transition Énergétique et Écologique (TEE) du territoire régional, tout en amplifiant la Troisième Révolution Industrielle (TRI) (production et consommation responsables, performance énergétique des bâtiments, énergies renouvelables, mobilité décarbonée, ...), combinant adaptation au changement climatique, amélioration de la qualité de l'air, **développement économique** et **création d'emplois**.

AU REGARD DE CES ATTENDUS, L'ADEME ET LA RÉGION S'ENGAGENT DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE :

Mettre en complémentarité leurs moyens, leurs expertises, créer de la connaissance et des visions partagées, renforcer l'ingénierie des acteurs pour :

- **apporter une valeur ajoutée** aux porteurs de projets dans le montage de projets exemplaires ou innovants ;
- **contribuer par l'accompagnement, la capitalisation et la diffusion de ces projets** à créer des références et un effet d'entraînement sur les acteurs et leurs actions et ainsi massifier les résultats dans les champs de la TRI (emplois, économies d'énergie et production d'énergies renouvelables, économie de ressources, changement des comportements, ...).

PRÉSENTATION DU FRATRI :

Le Fonds Régional pour l'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle, porté par l'ADEME et la Région dans le cadre du CPER, est le principal outil opérationnel pour accompagner les acteurs territoriaux dans le montage de projets en faveur de la TEE/TRI.

Le FRATRI accompagne techniquement et financièrement les initiatives relevant des piliers de la TRI à travers les projets cadres suivants :

- développer **les énergies renouvelables (EnR)** et fatales ;
- développer **les bâtiments performants** et/ou producteurs d'énergie et rénover les bâtiments anciens au niveau « Bâtiment Basse Consommation » ;
- se doter des **capacités de stockage des énergies renouvelables** et de récupération ;
- déployer **les réseaux intelligents** ;
- développer **l'innovation** dans le domaine **des mobilités** ;
- s'appuyer sur de **nouveaux modèles économiques et de consommation** ;
- consolider les stratégies climatiques et énergétiques territoriales et leurs démarches d'amplification de la TRI/TEE.

LES PORTEURS DE PROJETS TÉMOIGNENT :



UN ENJEU ÉNERGÉTIQUE ET SOCIAL

Les partenaires du FRATRI, la Région et l'ADEME, nous ont apporté leurs expertises et leurs savoir-faire pour coordonner et amplifier les actions locales mises en place dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle. Cela se traduit en particulier par un soutien technique et financier dans le cadre de l'élaboration du Contrat d'Objectifs pour la Territorialisation de la 3^{ème} Révolution Industrielle (COTTRI) de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin. Ainsi, parmi les objectifs du COTTRI, figurent la mise en œuvre d'un programme de rénovation thermique des logements et du patrimoine public ainsi que le déploiement d'un système alimentaire territorial. Ces actions contribueront à la création d'emplois locaux et au développement économique du territoire.

Sylvain ROBERT

Maire de Lens - Président de la Communauté d'agglomération Lens Liévin (62)
<http://www.agglo-lenslievin.fr>



RÉCUPÉRATION DE CHALEUR ET EnR

Grâce au soutien de l'ADEME et de la Région, la ville d'Amiens met en place un ensemble de production regroupant 4 sources distinctes d'énergies locales et renouvelables (récupération de chaleur fatale sur une usine de méthanisation, récupération d'énergie sur la station d'épuration, géothermie et biomasse). Associé à un réseau de chaleur de 46 kms, pour le chauffage des bâtiments, ce système couvrira plus de 60 % des besoins énergétiques par des énergies renouvelables. Cet investissement de 60 millions d'euros financé notamment à hauteur de 20 millions € par le fonds chaleur de l'ADEME, 1 M€ au titre du FRATRI par la Région et 7 M€ au titre du FEDER, permettra aux usagers de bénéficier d'un prix de chauffage inférieur à celui produit par les énergies fossiles, tout en préservant l'environnement. Pour moderniser ce réseau, la ville d'Amiens a choisi de créer une société d'économie mixte à opération unique, « Amiens énergie ».

Benoît MERCUZOT

Adjoint au maire de la ville d'Amiens (80)
Président de la SEMOP Amiens Énergie porteur du projet « Réseau de Chaleur »
www.amiens-energie.com



UNE CARTOGRAPHIE DES BONNES INITIATIVES RÉGIONALES

Au cœur de la transition économique, sociale et écologique, le Centre Ressource du Développement Durable (CERDD) accompagne la généralisation du développement durable dont la lutte contre le changement climatique. Pour essayer les projets remarquables en Hauts-de-France, le CERDD a créé sur son site internet le «panorama des initiatives». Cette cartographie des projets contribue à faire monter en compétences et à décroiser les acteurs en leur permettant de s'inspirer d'expériences nouvelles. Sur le volet climat, le partenariat avec l'ADEME et la Région permet de recenser les initiatives soutenues par les dispositifs publics (FRATRI, Fonds Chaleur, Fonds Déchets - Économie Circulaire...). À ce jour, plus de 500 initiatives ont été valorisées.

Emmanuel Bertin

Directeur du CERDD (Loos-en-Gohelle, 52)
www.cerdd.org



100 VOITURES ÉLECTRIQUES POUR FACILITER LE RETOUR À L'EMPLOI

Afin de favoriser le retour à l'emploi, l'association Tous Mobile, implantée à Beauvais, a mis à disposition des publics les plus fragilisés des véhicules électriques en location. En parallèle, l'association met en place des diagnostics de mobilité qui permettent d'établir une évaluation des besoins de l'usager pour tenter de répondre le plus efficacement aux problématiques de mobilité. Ce projet a fait l'objet d'une convention dans le cadre du FRATRI avec un appui de l'ADEME et de la Région, qui ont apporté leurs expertises techniques et leurs connaissances des acteurs et enjeux locaux.

Farid Saada

Président de l'association Tous Mobile (60)
www.tousmobile.fr/



UNE VALORISATION DE LA MATIÈRE EN TOUTE TRANSPARENCE

Leader sur le secteur de la valorisation des déchets verriers ménagers, Verallia ne cesse d'optimiser et de moderniser ses installations. Avec le FRATRI, Verallia a été soutenue par la Région et l'ADEME à hauteur de 1,2 million d'euros pour l'installation d'un échangeur thermique qui permet de récupérer les calories perdues des compresseurs d'air comprimé et de les réinjecter dans le process du traitement du verre. Avec cet équipement, le site réalise ainsi d'importantes économies car cette énergie calorifique récupérée préchauffe le brûleur du sécheur, étape la plus énergivore de la ligne de production.

Xavier Volt,

Directeur Général d'Everglass (02)
www.everglass.fr



L'EXPERTISE D'UN RÉSEAU AU SERVICE DES ENTREPRISES DANS LEURS DÉMARCHES RSE

Alliances est le premier réseau d'entreprises engagées dans la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) en Hauts-de-France. Créé en 1993 à Lille, il rassemble aujourd'hui plus de 350 adhérents et partenaires. Sa mission est d'impulser une économie plus responsable en accompagnant les entreprises de toutes tailles pour qu'elles améliorent leur performance économique tout en respectant mieux l'Homme et l'Environnement. Ainsi, le Réseau Alliances organise chaque année deux événements majeurs : les Trophées de l'Économie Responsable et, en étroite collaboration avec l'ADEME, le World Forum For a Responsible Economy. Depuis 2013, Alliances anime également le réseau Déclit Mobilités, créé par l'ADEME et la Région Hauts-de-France, pour accompagner ses adhérents sur l'impact des déplacements générés par leur activité.

Philippe Vasseur

Président du Réseau Alliances (Marcq-en-Barœul, 59)
www.reseau-alliances.org



UN PROJET DE MÉTHANISATION AGRICOLE

En 2015, Didier Bulion décide de diversifier les activités de son exploitation agricole, de produire des énergies renouvelables, d'améliorer l'autonomie de l'exploitation sur les intrants azotés et de créer une activité de production de spiruline. Grâce à l'accompagnement de l'ADEME et de la Région, il a construit une unité de méthanisation à Bruille-Saint-Amand en cogénération et valorise ainsi 7 000 tonnes d'effluents d'élevage et de déchets verts permettant de produire plus de 2 000 MWh d'électricité revendus à EDF. De plus, l'excédent de chaleur produit par le cogénérateur permet de chauffer ses serres de culture et son habitation. Cette installation permet également de réduire de 507 tonnes d'équivalent CO₂ par an les gaz à effet de serre.

Didier Bulion

Exploitant agricole (59)

LES AIDES APPORTÉES AUX BÉNÉFICIAIRES : UN SOUTIEN FINANCIER MAIS ÉGALEMENT...

À travers le FRATRI, la Région et l'ADEME proposent, à la manière d'un meccano budgétaire :

- un appui financier aux projets dédiés à la Transition Énergétique et Écologique ;
- une mobilisation de dispositifs financiers proposés par d'autres acteurs (financement européen, aides de l'État et de ses opérateurs, ...).

L'ADEME et la Région peuvent vous aider dans :

- la définition du projet ;
- l'orientation vers les dispositifs d'aide adaptés ;
- l'accompagnement au montage technique et financier.

Le FRATRI s'adresse à tous les acteurs socio-économiques de la région Hauts-de-France :

- les collectivités locales et territoriales ;
- les entreprises de tous secteurs ;
- les gestionnaires de patrimoine public et privé ;
- les associations ;
- les établissements publics ;
- les maîtres d'ouvrages agissant pour le compte de collectivités ou d'entreprises.

Pour bénéficier de l'aide du FRATRI, adressez vos demandes à la Région et à l'ADEME :

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE :

les demandes de subvention se font en ligne via le site :

<https://aidesenligne.hautsdefrance.fr>

Tél. 03 74 27 14 02

ADEME HAUTS-DE-FRANCE :

les porteurs de projets sont invités à adresser leur demande par mel :

ademe.hauts-de-france@ademe.fr

Tél. 03 27 95 89 70

